

## Trier, c'est préserver nos ressources naturelles

Les matériaux tels que l'aluminium, l'acier, le plastique ou le verre sont fabriqués à partir de ressources naturelles. En triant vos emballages, vous avez la garantie qu'ils seront effectivement recyclés, économisant ainsi des ressources naturelles.



## Trier, c'est limiter les émissions de gaz à effet de serre

L'émission moyenne de gaz à effet de serre est de 1,68 tonne par an et par habitant. Grâce au tri et au recyclage, vous pouvez réduire ces émissions. Quelques exemples :

- 1 tonne d'acier recyclée = 1,78 tonne eq. CO2 économisée
- 1 tonne d'aluminium recyclée = 6,89 tonne eq. CO2 économisés
- 1 tonne de papier-carton recyclée = 0,04 tonne eq. CO2 économisée
- 1 tonne de briques alimentaires recyclée = 0,13 tonne eq. CO2 économisée
- 1 tonne de verre recyclée = 0,46 tonne eq. CO2 économisée

## **Trier, c'est aussi soutenir l'économie et l'emploi localement**

Depuis 1992, la collecte sélective, le tri et le recyclage des emballages ont permis la création de 28 000 emplois directs. En 2012, 88% des matériaux triés ont été recyclés en France et 9% l'ont été en Europe, majoritairement dans des pays limitrophes.